

RT 2012 : la performance réelle de l'enveloppe dissimulable ?

27 juillet 2012

La RT 2012 va modifier notre façon de construire, notamment celle des architectes et des bureaux d'études. Comment la maîtrise d'œuvre va-t-elle s'organiser ? Est-elle prête à ce changement imposé ? Frédéric Denisart, Architecte, Urbaniste et Vice-Président du Conseil National de l'Ordre des architectes, répond aux questions de Batiweb.

Pour l'architecte, quel est le plus grand changement que va apporter cette nouvelle réglementation thermique ?

Ce n'est pas forcément la [RT 2012](#) qui va changer notre façon de construire, même si elle intègre plus de détails pointus, comme les ponts thermiques. La précédente réglementation était déjà bien avancée sur le sujet. Nous étions déjà bien conditionné grâce au label BBC qui a préparé les architectes à l'arrivée de la RT 2012. La nouvelle réglementation n'est **pas vécue comme un traumatisme ou un choc**. C'est un élément complémentaire, elle formalise ou finalise la problématique BBC.

L'exigence de performance globale demandée par la RT 2012 intègre une grande nouveauté : le Bbio max.

La grande nouveauté de la RT 2012 est le [coefficient « Bbio »](#) à respecter. C'est une valeur intrinsèque au bâtiment qui qualifie la performance énergétique du bâti en dehors de tout équipement thermique, et ce dès la conception, donc dès le permis de construire. Il semblerait, j'insiste bien, qu'il existe des artifices pour pallier les performances réduite de l'enveloppe tout en obtenant ce coefficient demandé. Nous avons une obligation de construire des bâtiments performants avec une technicité de mise en œuvre la plus minimale possible, dans le cadre du renouvellement du bâtiment. **Il semblerait qu'avec une enveloppe dite RT 2005, en passant par des technicités types capteurs solaires, on arriverait à obtenir le Bbio. Et ça, c'est fortement décevant.** Si le maître de l'ouvrage ne désire par, et que l'équipe de conception ne travaillent pas pour que l'enveloppe du bâtiment soit de qualité, il suffit de mettre un peu de technicité autour de la construction pour contourner la RT 2012. Il faut des enveloppes performantes, et une bonne gestion du patrimoine sachant que les techniques d'appoint pour le bâtiment (chauffage...) se renouvellent.

C'est très inquiétant. Avez-vous ou cherchez-vous des solutions à ce problème ?

Dans le cadre du groupe de travail Plan Bâtiment Grenelle sur la « [Réglementation Bâtiment Responsable 2020](#) », une enquête a été lancée sur le sujet. Un groupe de travail autour d'André Pouget chargé de faire le bilan d'usage de la RT 2012. Ce préambule permet d'appuyer l'ambition autour des objectifs RBR 2020, afin de partir sur des bases saines et savoir ce qu'il se passe avec la RT 2012. Le travail vers le développement durable est organisé à l'Ordre des Architectes, depuis 2004, avec la création d'une commission ad hoc. Il se porte sur la qualité et la performance des bâtiments pour mettre en place un minimum de technicité "embarquée" et **répondre au mieux aux exigences de confort d'usage** et maintenir les charges d'exploitation à minima.

L'architecte devra avoir une connaissance obligatoire des outils de bio-conception. Où-en êtes vous ? Les architectes sont-ils prêts ?

Les outils existants les plus intéressants sont les outils qui traitent de la [simulation thermique dynamique](#). Ce sont eux qui permettent d'introduire les données les plus proches du contexte et de

l'usage du bâtiment par rapport à ceux d'aspect réglementaire. C'est un travail assez lourd, cela demande d'intégrer des données précises. **C'est l'outil le plus proche des attentes des architectes.** L'Ordre travaille sur le sujet pour développer les compétences des architectes.

Un mode collaboratif plus aigu entre les équipes de maîtrise d'œuvre, architectes et ingénieurs est inévitable ?

La collaboration entre architecte et ingénieur est de plus en plus nécessaire, mais l'outil réglementaire (RT 2012) mis à disposition ne permet pas une véritable collaboration, une synergie collaborative. **Les informations que demandent le logiciel sont tellement pointues que l'architecte ne peut les communiquer que lors de l'avant projet définitif.** Ce n'est malheureusement pas suffisamment tôt pour le développement du projet. L'architecte finit son projet, le maître d'ouvrage le valide et le [bureau d'étude](#) commence à l'analyser. Du coup le BE est dans l'incapacité d'être une aide à la conception.

Il ne pourrait pas y avoir un ingénieur dans les cabinets d'architectes pour éviter le problème ?

Il faut savoir que dans les cabinets d'architectes vous avez un nombre important d'architectes qui travaille avec très peu de personnel voire seul. Ces architectes ont un nombre réduit de projets à l'année, le besoin de travailler avec ce type de compétences intégré est alors moindre. En tout état de cause, il faut accepter de financer deux fois la mission pour les faire cohabiter dès le début du projet, de partir sur des hypothèses qui ne seront pas forcément vérifiées après. Cette compétence existe malgré tout parfois pour certaines structures. **Mais il faut un nombre important ou suffisant de projets pour pouvoir mettre à disposition de l'agence ces moyens techniques et humains.** C'est une question de moyens. C'est pour ça que la collaboration architecte/ingénieur est généralement une collaboration associée et non intégrée.

L'installateur est donc un maillon important dans la chaîne de la performance énergétique ?

L'architecte et son bureau d'études ont beau concevoir les meilleures installations (bâtiment ou équipement technique), si l'installateur n'est pas performant, tout s'écroule. Avant, on pouvait réaliser un bâtiment qui n'avait pas une bonne performance. Si quelques erreurs apparaissaient dans l'installation, ce n'était pas très grave. Aujourd'hui, on travaille sur des installations [basse consommation](#). Si l'installateur se trompe, ça se voit tout de suite et c'est une catastrophe pour l'utilisateur qui gère le fonctionnement du bâtiment tous les jours. C'est également le cas pour **l'étanchéité à l'air, c'est un facteur très important pour la qualité de la réalisation.** Si elle est ratée, il y aura une sensation d'inconfort qui générera un besoin et par conséquent une consommation de [chauffage](#) plus importante.

On a vraiment besoin de travailler avec des gens qui ont une vraie compétence et que le dialogue se mette en place. Il existe un dialogue entre l'ingénieur et l'architecte sur la conception du bâtiment, mais sur le site, il faut que l'architecte puisse travailler en totale confiance avec les [artisans](#). Comme nous sommes à l'heure de l'optimisation du bâtiment, **il faut que la réalisation du bâtiment soit parfaite.** Et qui prétend à un bâtiment performant vise l'usage de confort de qualité. Et qui consomme peu, implique facture réduite. Si vous vivez dans un bâtiment durant un an et que vous n'avez pas une sensation de confort, que vous augmentez la puissance de la chaudière et que votre facture ne se réduit pas, vous êtes en droit de vous poser des questions sur la réalisation du bâtiment. La réglementation n'intègre pas encore assez la problématique de l'être humain au milieu de son environnement. C'est encore un cadre trop réglementaire. Une marge trop importante entre règlement et usage existe encore. [L'Ordre des Architectes](#) travaille pour que la valeur d'usage soit reconnue.

Propos recueillis par Bruno Poulard